



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Latécoère S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce
relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Latécoère S.A.
135 rue de Périole - 31500 Toulouse



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Latécoère S.A.

135 rue de Périole - 31500 Toulouse

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

A l'Assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31/12/2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31/12/2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3.737.242 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Labège, le 30 juin 2023

Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2023

KPMG S.A.

Grant Thornton



Eric Junières
Associé

Pascal Leclerc
Associé

Latécoère S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Siège

135 rue de Périole – BP 25211
31079 Toulouse cedex 5 – France
T +33 (0)5 61 58 77 00

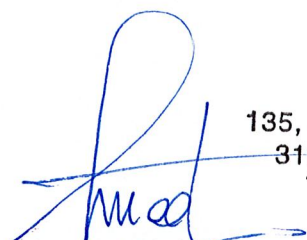
www.latecoere.aero

ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS

établie en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce

Je soussigné, Thierry MOOTZ, Directeur Général de la société Latécoère, certifie que les rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société se sont élevées à 3 737 242 € brut (trois millions sept cent trente-sept mille deux cent quarante-deux euros brut) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

A Toulouse le 25 avril 2023,



Thierry MOOTZ
Directeur général

LATÉCOÈRE

135, rue de Périole - B.P. 25211
31079 TOULOUSE Cedex 5
Tél. +33 5 61 58 77 00